

# Somme toute RHONE-ALPES

## DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	5

## Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2012

Données disponibles au troisième trimestre 2012

### Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 : 8,7% (+0,6 point en un an ; +0,6 point en France métropolitaine)
- 391 003 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.12 (+8,5% en un an ; +6,9% pour la France entière)
- 9 446 personnes prises en charge par le réseau Cap emploi
- 176 312 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2012 par Pôle Emploi (-3% contre -8,2% en France métropolitaine)
- Taux d'emploi direct de TH en 2010 (secteur privé) : 3,4%
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 4,8%

## Le contexte régional

D'après l'INSEE, l'année 2012 s'est amorcée en France dans un climat des affaires plutôt morose, qui s'est encore dégradé au deuxième trimestre avec une croissance presque nulle (+0,1%). La croissance internationale des pays avancés est atone et l'activité de la zone euro a même décliné (-0,2%) et entre en récession. Dans ce contexte, l'économie de la France est à l'arrêt. Cette conjoncture nationale et internationale a eu pour écho une stagnation, puis une régression de la situation économique de la région Rhône-Alpes. Les exportations de la région après avoir été plutôt en progression au premier trimestre, diminuent sensiblement au second (-2,8%). Le nombre de mises en chantier de logements continue à reculer de façon plus marquée qu'en France. La situation économique se dégrade en Rhône-Alpes mais la deuxième région industrielle française continue d'attirer les investisseurs malgré la concurrence grandissante de l'Allemagne.

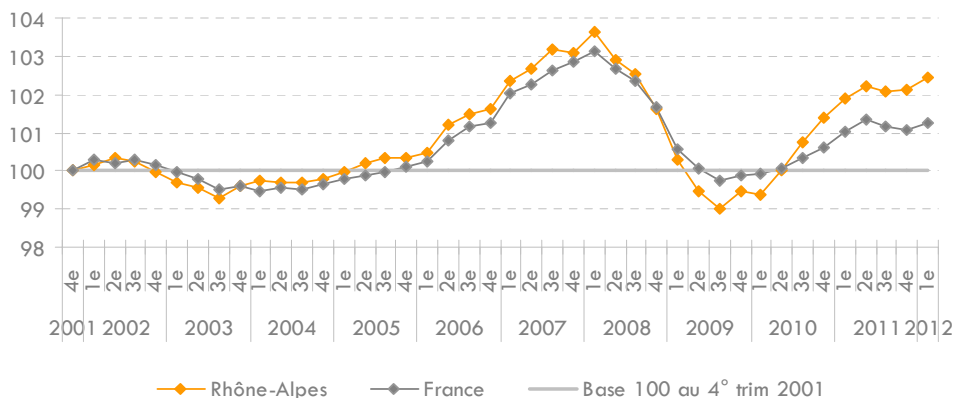
Bien que l'emploi rhônalpin soit légèrement plus dynamique que celui de la France, le taux de chômage est à la hausse. En début d'année l'emploi salarié privé de Rhône-Alpes la plaçait dans les régions en meilleure progression, mais il régresse au deuxième trimestre (-0,2%) comme au niveau national (-0,1%). Même les secteurs de la construction et des services qui bénéficiaient de cette progression sont atteints. La construction affiche une perte d'emplois de -0,5% au deuxième trimestre.

Le taux de chômage, qui est de 8,7% au deuxième trimestre en Rhône-Alpes, contre 9,7% en métropole, et pourrait continuer sa hausse pour approcher les 9,0% en fin d'année (10,2% en France). Avec ce taux, la région Rhône-Alpes reste une des régions françaises les mieux placées après les Pays de la Loire, l'Île de France et la Bretagne. Au sein de la région, ce sont les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie qui ont les taux de chômage les plus faibles (respectivement 7,1% et 7,4%) bien qu'étant affectés, comme tous les départements de la région, par la hausse. La hausse du chômage s'accroît pour les hommes (9,6%) et reste forte pour les personnes de 50 ans et plus (15,8%), bien qu'étant marquée aussi chez les jeunes.

# L'emploi

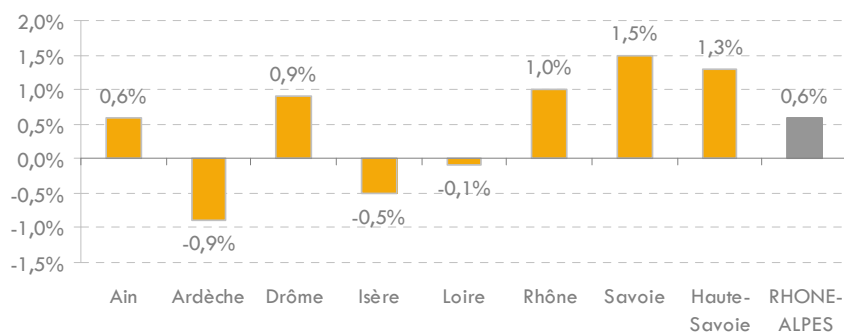
## L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

**Graphique 1 : Évolution comparée des effectifs salariés privés en Rhône-Alpes et en France métropolitaine depuis 2001 (base 100 : 4<sup>ème</sup> trimestre 2001)**



Source : INSEE, Estimations trimestrielles de l'emploi en fin de trimestre, données CVS.  
Traitement : CRDI - Observatoire.

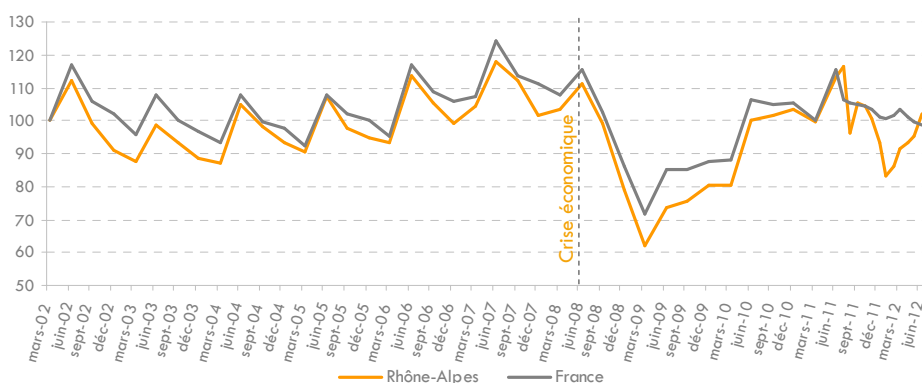
**Graphique 2 : Évolutions annuelles de l'emploi salarié privé (de fin 1er trimestre 2011 à fin 1er trimestre 2012)**



Source : ACOSS-URSSAF - , Estimations en données CVS. Champ : les salariés de toutes les entreprises du secteur concurrentiel, hors administrations publiques, éducation et santé non marchandes, emploi par les ménages de salariés à domicile. Traitement : CRDI - Observatoire

des disparités départementales. En effet, ces emplois sont davantage en progression sur les départements savoyards (1,6 et 1,3%) et sur celui du Rhône (1,0%) alors que l'Ardèche affiche un recul (-0,9%), ainsi que l'Isère (-0,5%).

**Graphique 3 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Rhône-Alpes et en France (base 100 : mars 2002)**



Source : Pôle Emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI - Observatoire.

**Champ d'observation :**

L'emploi salarié qui comprend les salariés de tous les établissements de droit privé affiliés à l'assurance chômage et issus du secteur industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

**Sont exclus de ce champ :** les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

Au niveau national, en un an la situation de l'emploi dans le secteur privé est revenue, après un léger affaissement, au niveau antérieur (graphique n°1). Sur la région Rhône-Alpes, le rebond est plus marqué sur le 1er trimestre 2012.

De façon générale, la région Rhône-Alpes réagit de façon plus accentuée aux diverses tendances au fil du temps. Depuis 2010, date de retour au niveau de 2001, l'emploi salarié privé rhônalpin progresse de façon beaucoup plus prononcée que le national. Ainsi, en France, l'évolution annuelle entre les fins de 1er trimestre 2011 et 2012 est de 0,2% alors qu'elle est de 0,6% en Rhône-Alpes. Mais cette augmentation cache

En Rhône-Alpes, le nombre moyen de missions en cours sur les 5 derniers jours ouvrés du mois a régressé de 10,0% entre juin 2011 et juin 2012. Il affiche des variations mensuelles très marquées, comme la chute en janvier 2012 se traduisant en fin de 1er trimestre par une évolution annuelle de l'intérim à -8,8%. L'emploi intérimaire rhônalpin correspond à 13% de l'ensemble national.

La région Rhône-Alpes se distingue de la France dont la décroissance de l'emploi intérim sur un an (-14,8%) s'est faite beaucoup plus régulièrement tant dans l'industrie que le tertiaire.

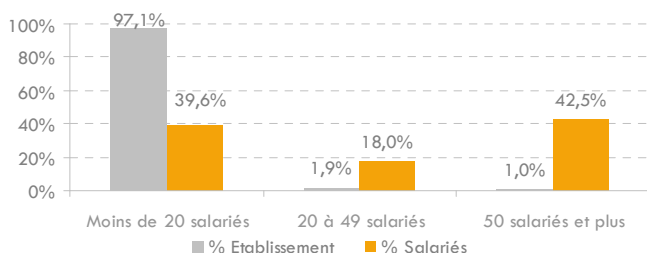
**L'intérim :** Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

**Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité en Rhône-Alpes au 31 décembre 2011**

	%	Eff. moyen (milliers)	Evol./12 mois (%)
Industrie	22,2%	413,2	0,1%
Construction	8,5%	158,5	1%
Commerce	16,3%	302,5	1,2%
Services (y.c. intérim)	53,0%	985,0	2,5%

Source : ACOSS-URSSAF, Estimations en données CVS.  
Champ : les salariés de toutes les entreprises du secteur concurrentiel, hors administrations publiques, éducation et santé non marchandes, emploi par les ménages de salariés à domicile.  
Traitement CRDI – Observatoire.

**Graphique 5 : Répartition des établissements du secteur privé selon leur taille en Rhône-Alpes au 1er janvier 2011**



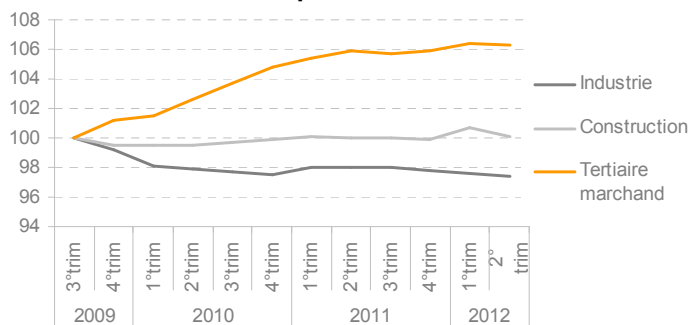
Source : INSEE-CLAP au 01-01-2011. Traitement CRDI – Observatoire

### L'emploi salarié public

En région Rhône-Alpes, le poids du secteur public dans l'emploi salarié correspond à 22% en 2009. 41% de ces salariés travaillent dans la Fonction Publique d'État et 35% dans la Fonction Publique Territoriale.

Les établissements du secteur public sont, comme ceux du privé, essentiellement d'effectif inférieur à 20 salariés (93,2%). Les établissements de grande taille (plus de 50 salariés) représentent 3% de l'ensemble des établissements et emploient plus des deux tiers des salariés. Parmi les établissements de 50 salariés et plus, 26% sont des établissements employant entre 50 et 99 salariés, et 74% sont composés de 100 salariés ou plus.

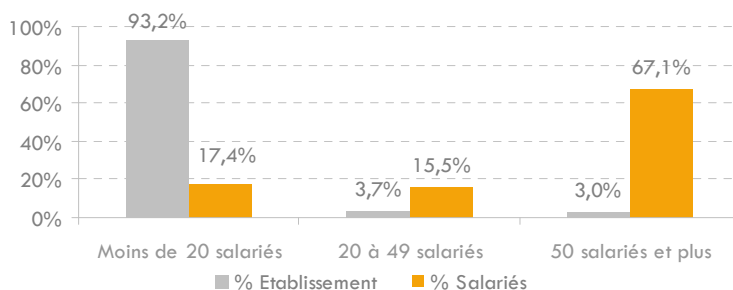
**Graphique 4 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité en Rhône-Alpes (base 100 au 3ème trimestre 2009)**



Source : INSEE Estimations d'emploi.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données CVS.  
Traitement CRDI – Observatoire.

Quel que soit le secteur, la variation enregistrée par rapport aux trimestres précédents n'est pas significative. L'industrie est très légèrement en recul depuis un an (-0,6%) alors que le tertiaire (0,3%) stagne. Dans la construction on observe un soubresaut au 1er trimestre 2012, bien que l'évolution au final (0,1%) soit insignifiante. Les établissements privés de plus 20 salariés ne représentent dans la Région que 2,9% de l'ensemble. Parmi les établissements de 50 salariés et plus, 29% sont des établissements employant entre 50 et 99 salariés, et 71% sont composés de 100 salariés ou plus.

**Graphique 6 : Répartition des établissements du secteur public selon leur taille en Rhône-Alpes au 1er janvier 2011**



Source : INSEE-CLAP au 01-01-2011. Traitement CRDI – Observatoire.

### Les établissements assujettis<sup>(1)</sup> à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

**Tableau 2 : Caractéristiques des établissements privés assujettis (DOETH 2010)**

Nombre		10 458
Effectif salarié :		
20 - 49	61,6%	
50 - 99	21,1%	
100 - 199	10,4%	
200 et plus	6,8%	
Secteur d'activité :		
Agriculture	0,4%	
Industrie	28,3%	
Construction	10,6%	
Tertiaire	60,8%	
N'employant aucun TH :		
	6,2%	

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes  
Traitement : CRDI - Observatoire

Dans le secteur privé, 10 458 établissements assujettis<sup>(1)</sup> en 2010 ont été comptabilisés soit 264 établissements supplémentaires. Les établissements privés assujettis emploient pour près des deux tiers entre 20 et 49 salariés et relèvent en grande majorité du secteur tertiaire.

Dans le secteur public, la répartition par type de fonction publique des établissements assujettis montre une prépondérance de la Fonction Publique Territoriale (68,7%).

En terme d'effectifs de travailleurs handicapés, le secteur tertiaire augmente a contrario de l'industrie et ce depuis 2006, sans pour autant atteindre la même part que dans l'ensemble des travailleurs (-5,8 points).

**Tableau 3 : Caractéristiques des établissements publics assujettis (au 01-01-2010)**

Nombre		1 030
Effectif salarié* :		
20 - 49	36,9%	
50 - 99	27,7%	
100 - 199	14,7%	
200 et plus	20,8%	
Fonction Publique :		
d'Etat	9,3%	
Hospitalière	21,9%	
Territoriale	68,7%	
N'employant aucun TH :		
	16,7%	

Source : Déclaration 2011 FIPHP et Enquête CRDI.  
Traitement : CRDI - Observatoire.  
Champ : 974 établissements du secteur public déclarant au FIPHP et 56 services déconcentrés de l'Etat ayant répondu à l'enquête de l'Observatoire du CRDI.  
\* Effectif Total rémunéré.

(1) Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

## Les offres d'emploi

**Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi en Rhône-Alpes au cours du premier semestre 2012**

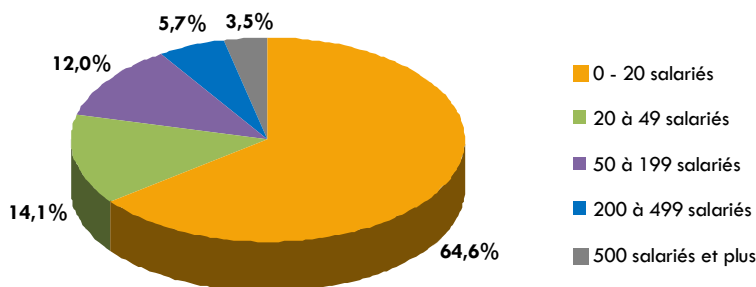
	Nombre d'offres	%	Evol./12 mois
<b>Offres durables*</b>	78 363	44,4%	-5,1%
<b>Offres temporaires**</b>	80 844	45,9%	-3,1%
<b>Offres occasionnelles***</b>	13 273	7,5%	-15,9%
<b>Offres d'emploi enregistrées</b>	<b>176 312</b>	<b>100,0%</b>	<b>-3,0%</b>

\* contrat de moins d'un mois; \*\* contrat compris entre 1 et 6 mois; \*\*\* contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois.

Source: Pôle Emploi -OEE SIAD, premier semestre 2011 et 2012.

Traitement : CRDI- Observatoire.

**Graphique 6 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Rhône-Alpes au premier semestre 2012**



Source : OEE SIAD - DR Pôle Emploi, DIRECCTE RA - année 2012 - traitement CRDI - Observatoire

(1) L'enquête **Besoin en Main d'Œuvre** de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

(2) L'indicateur de **tension sur le marché du travail** équivaut au ratio des offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées; ainsi, plus cet indicateur augmente, plus le nombre d'offre est supérieur à la demande. Il peut donc refléter une éventuelle difficulté de recrutement.

Pôle emploi enregistre une légère baisse (-3%) du nombre d'offres d'emploi sur le premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011. Grâce à sa forte activité saisonnière et agricole ainsi qu'à son industrie agro-alimentaire active, la région Rhône-Alpes affiche néanmoins une baisse moins importante que celle enregistrée sur le territoire national (-8,2%). Parmi ces offres 54% relèvent d'emplois dits « qualifiés », 31% d'emplois « non qualifiés » et 15% d'AMT (Agents de maîtrise, Techniciens, Cadres)

Les entreprises de plus de 20 salariés (concernés par l'obligation d'emploi) totalisent 35,3% des offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Cette part est variable suivant les départements et notamment en fonction de la structure de leurs économies (de 41,3% dans la Loire à 24,7% en Ardèche). L'étude de la DARES vient corroborer ces tendances puisqu'elle montre une diminution de 13 points entre le 2ème trimestre 2012 et le 2ème trimestre 2011 de l'indicateur de tension sur le marché du travail(2).

D'après l'enquête **Besoins en Main d'Œuvre**(1) de 2012, 192 000 projets de recrutement ont été recensés. Les services comptabilisent 62,6% des intentions, l'agriculture et les industries 15,3%, le commerce 10,8% et l'industrie 6%.

## L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les établissements privés rhônalpins assujettis à l'obligation d'emploi présentent un taux d'emploi direct\* de 3,4% pour l'année 2010, soit une augmentation de 0,3 point par rapport à 2009.

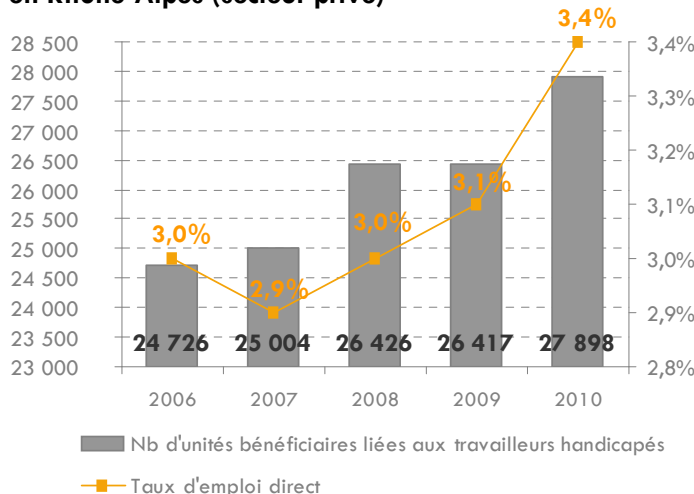
La réponse des établissements à l'obligation d'emploi varie selon les départements, de 2,8% dans le Rhône à 4,3% dans la Loire en lien avec les particularités socio-économiques (cf. « somme toute » départementaux).

Les 27 898 unités bénéficiaires comptabilisées en 2010 correspondent à 33 720 bénéficiaires employés directement dans les 10 458 établissements assujettis.

Après un ralentissement entre 2008 et 2009, les entreprises ont embauchées de nouveau en 2010, soit 2 341 bénéficiaires supplémentaires employés directement. En conséquence, le montant collecté en 2011 par l'Agefiph au titre des déclarations 2010 s'est réduit de 11,5% en un an (-13,8% pour le national) et atteint 37,6 millions d'euros.

Dans la fonction publique\*\*\*, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap (hors Éducation nationale) s'élève à 4,8% au 1<sup>er</sup> janvier 2010 en Rhône-Alpes.

**Graphique 7 : Évolution des unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et du taux d'emploi direct\* en Rhône-Alpes (secteur privé)**



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2010, extraction au 28/06/2012.

Traitement : CRDI - Observatoire.

\* Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés/ effectif d'assujettissement. \*\* Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

\*\*\* Attention: les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

**Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct\* 2010 par département (secteur privé)**

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	2608	1088	2046	4683	3715	9437	1702	2620	27898
<b>Taux d'emploi direct 2010</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,8%</b>	<b>3,5%</b>	<b>4,4%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,4%</b>

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2010, extraction au 28/06/2012. Traitement : CRDI - Observatoire.

**Tableau 4 : Principales caractéristiques des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés dans les établissements privés assujettis de Rhône-Alpes<sup>(1)</sup>**

	Effectif	%	évol./12mois
<b>Hommes</b>	20 887	62,2%	5,5%
<b>Femmes</b>	12 695	37,8%	10,2%
<b>Moins de 25 ans</b>	844	2,5%	9,5%
<b>25 à 50 ans</b>	19 431	57,9%	5,0%
<b>Plus de 50 ans</b>	13 307	39,6%	10,4%
<b>Moins d'un an</b>	4 012	11,9%	20,8%
<b>Un an</b>	2 234	6,7%	-7,0%
<b>Plus d'un an</b>	27 336	81,4%	6,8%
<b>Temps plein</b>	24 531	73,0%	6,4%
<b>Temps partiel</b>	9 051	27,0%	9,6%
<b>RQTH</b>	23 269	66,0%	9,6%
<b>Rente accident du travail</b>	6 353	18,0%	1,8%
<b>Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)</b>	5 635	16,0%	4,7%
<b>CDI</b>	29 630	88,4%	5,5%
<b>CDD et intérim</b>	3 899	11,6%	23,2%
<b>Industrie</b>	12 214	36,2%	5,2%
<b>Construction</b>	2 172	6,4%	15,8%
<b>Tertiaire</b>	19 275	57,2%	13,0%
<b>Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)</b>	230	0,7%	-11,2%
<b>TOTAL</b>	<b>33 720</b>	<b>100,0%</b>	<b>7,5%</b>

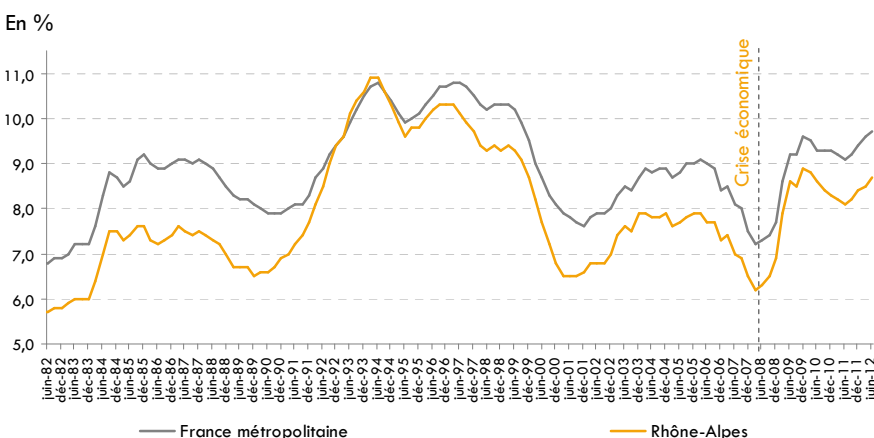
Sources : <sup>(1)</sup> DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2010, extraction au 28/06/2012. <sup>(2)</sup> Insee, enquêtes Emploi 1975-2011. Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant) - Traitement : CRDI - Observatoire.

En 2010, parmi les 33 720 bénéficiaires employés (+7,5% par rapport à 2009), près des deux tiers l'étaient à temps plein et plus de 80% avaient au moins un an d'ancienneté dans l'établissement. Les personnes embauchées en CDI représentent également une très grande proportion (88,4%).

Relativement à l'ensemble de la population en emploi en France métropolitaine<sup>(2)</sup> en 2010, et en lien avec le parcours de vie des personnes, les jeunes travailleurs handicapés sont sous représentés (2,5% parmi les travailleurs handicapés et 9% dans l'ensemble de la population en emploi). Au contraire les personnes âgées de plus de 50 ans sont sur représentées (39,6% contre 26% dans l'ensemble de la population en emploi). Les femmes reconnues travailleurs handicapés et en emploi sont moins nombreuses en proportion que l'ensemble des femmes en emploi (37,2% contre 47,5% dans l'ensemble de la population en emploi).

Concernant la répartition par secteur d'activité, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont surreprésentés dans l'industrie (36,2%) par rapport à l'ensemble des salariés du privé en Rhône-Alpes (22,2%) (cf. Tableau n°1). A l'inverse ils sont moins représentés dans les secteurs de la construction (6,4% contre 8,5%) et du tertiaire (57,2% contre 69,3%).

## Le chômage

**Graphique 8 : Évolution trimestrielle du taux de chômage Rhône-Alpes et France métropolitaine depuis mars 1982**

Source : INSEE, taux de chômage localisés. Traitement : CRDI - Observatoire.

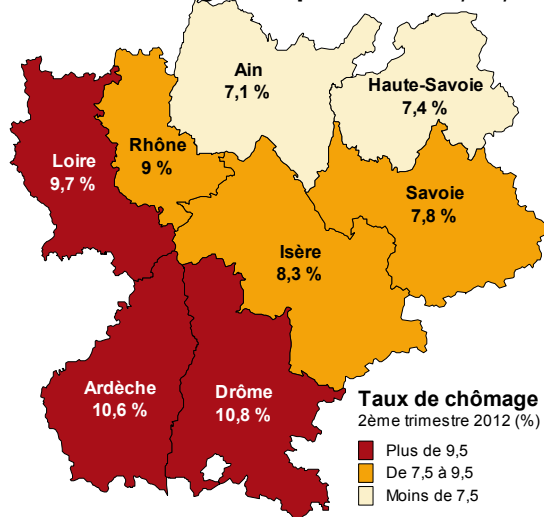
De manière générale la région Rhône-Alpes présente un taux de chômage en deçà du taux national à l'exception des périodes de crises économiques plus profondes et plus globales (1992 ou 2008) où la région, du fait de son intégration poussée aux marchés mondiaux réagit plus fortement. Aussi, après une augmentation brutale à la suite de la crise économique de mi 2008, le taux de chômage régional atteint un maximum de 8,9% au quatrième trimestre 2009 pour amorcer une redescende plus marquée que le national de janvier 2010 à juin 2011 (-0,7 point).

Depuis quatre ans, période de crise économique de mi 2008), le taux de chômage régional affiche la même augmentation que pour le national (+2,4 points).

Les régions françaises sont inégalement touchées par cette augmentation (de + 3,4 points pour le Languedoc-roussillon à +1,8 point pour la Corse). Comme pour l'ensemble des régions françaises le taux de chômage repart à la hausse à partir du troisième trimestre 2011. Au 2ème Trimestre 2012, la région Rhône-Alpes suit la tendance nationale et l'écart de 1 point entre le taux de chômage de la région (8,7% ) et le taux de chômage national (9,7%) reste constant et en faveur de la région rhônalpine depuis décembre 2010.



**Carte 1 : Taux de chômage tous publics au 30/06/2012**



Le taux de chômage rhônalpin s'élève au 2ème trimestre 2012 à 8,7%. Au sein de l'ensemble régional, les départements présentent, au 2ème trimestre 2012, des taux de chômage différenciés : de 7,1% dans l'Ain à 10,8% dans la Drôme. L'écart entre le plus haut taux de chômage et le plus faible parmi les départements rhônalpins étant de 3,7 points.

L'augmentation observée au niveau national à partir du troisième trimestre 2011 a touché inégalement les départements de la région : +0,8pt pour l'Ardèche, +0,7pt pour la Drôme, +0,3 pt pour la Savoie (cf. « somme toute » départementaux).

Source : INSEE, taux de chômage localisés au 2ème trimestre 2012. Traitement : CRDI - Observatoire.

**L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi**

**Avis de non-publication :**

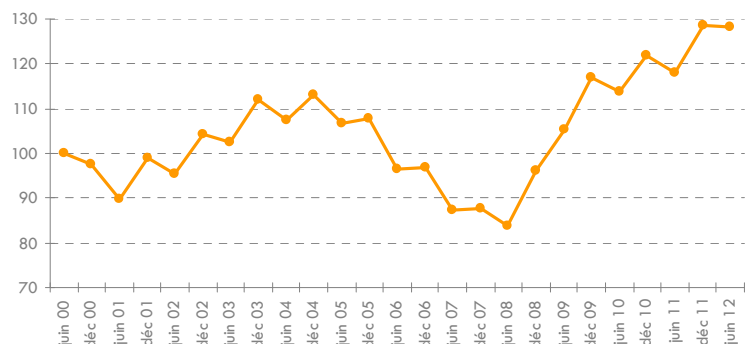
Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours. Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

**Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Rhône-Alpes au 30 juin 2012**

	Effectif	Tous publics %	Evol. /12 mois
<b>Catégorie A</b>	253 892	56,4%	9,0%
<b>Catégorie B</b>	53 195	12%	7,9%
<b>Catégorie C</b>	83 802	18,6%	7,0%
<b>Catégorie D</b>	20 031	4,4%	4,8%
<b>Catégorie E</b>	39 510	8,8%	5,5%
<b>TOTAL</b>	<b>450 430</b>	<b>100%</b>	<b>8,0%</b>

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 30/06/2012 - Traitement : CRDI - Observatoire.

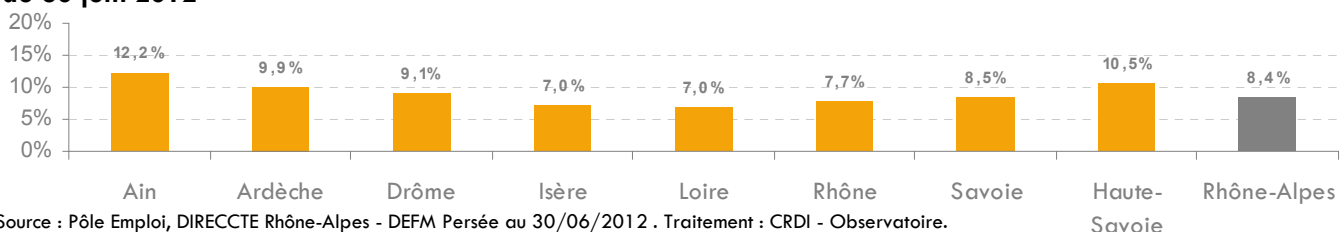
**Graphique 9 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi en Rhône-Alpes (catégories A, B et C) (base 100 juin 2000)**



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM - Traitement : CRDI - **Précaution de lecture** : Les tendances observées sur le graphique 9 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Fin juin 2012, on constate que le nombre de demandeurs d'emploi dans la région Rhône-Alpes a continué de croître par rapport à juin 2011. En effet, avec 390 889 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C au 30 juin 2012, l'augmentation par rapport à fin juin 2011 est de 8,4%, soit près de 30 400 demandeurs supplémentaires environ. Cette hausse est supérieure à celle observée pour le niveau national (+6,9%). Ainsi depuis juin 2008, l'augmentation totale du nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) est de 53% en Rhône-Alpes, soit 135 500 environ demandeurs d'emploi supplémentaires en 4 ans. Contrairement à l'année précédente, les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A ont augmenté de façon plus significative entre le 2ème trimestre 2012 et le 2ème trimestre 2011 (+9% contre 0%). L'augmentation entre le 2ème trimestre 2012 et le 2ème trimestre 2011 touche fortement l'ensemble des départements rhônalpins mais on observe néanmoins quelques nuances. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi tous publics montre une hausse plus importante dans l'Ain (+12,2%) et la Haute-Savoie (10,5%), alors qu'un léger repli avait été observé entre le 2ème trimestre 2011 et le 2ème trimestre 2010.

**Graphique 10 : Évolution par département du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) sur 12 mois, au 30 juin 2012**



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes - DEFM Persée au 30/06/2012. Traitement : CRDI - Observatoire.

## Les entrées et les sorties du chômage

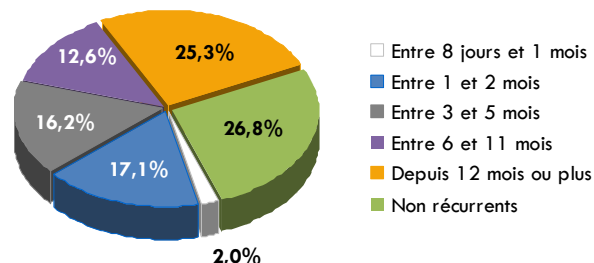
**Tableau 6 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Rhône-Alpes au premier semestre 2012**

	Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	30 655	11,6%	-3,2%
Licenciements économiques*	7 318	2,8%	-8,2%
Autres licenciements	23 337	8,8%	-1,5%
Rupture conventionnelle de contrat	15 351	5,8%	2,7%
Démission	8 525	3,2%	-2,8%
Fin de contrat	71 828	27,1%	4,0%
Fin de mission d'intérim	21 782	8,2%	3,8%
Première entrée	7 855	3,0%	-19,8%
Reprise d'activité	19 467	7,3%	9,2%
Autres	89 416	33,8%	-0,1%
<b>Total</b>	<b>264 879</b>	<b>100%</b>	<b>0,9%</b>

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEE Persée premiers semestres 2011 et 2012. Champ: Catégories A,B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI - Observatoire.

\*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**Graphique 13 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Rhône-Alpes au premier semestre 2012**



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2011 et 2012. Champ: Catégories A,B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI - Observatoire.

**Tableau 7 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Rhône-Alpes au premier semestre 2012**

	Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	67 519	25,8%	-7,4%
Entrée en stage	13 962	5,3%	46,4%
Total arrêts de recherche	21 995	8,4%	-10,5%
Arrêt maladie	13 701	5,2%	-0,2%
Dispense	183	0,1%	-88,5%
Autres arrêts	8 111	3,1%	-12,4%
Changement d'agence	7 755	3,0%	2,4%
Absence au contrôle	115 716	44,1%	1,9%
Radiation	19 107	7,3%	-14,0%
Autres cas	16 076	6,1%	-19,0%
<b>Total</b>	<b>262 130</b>	<b>100%</b>	<b>-3,0%</b>

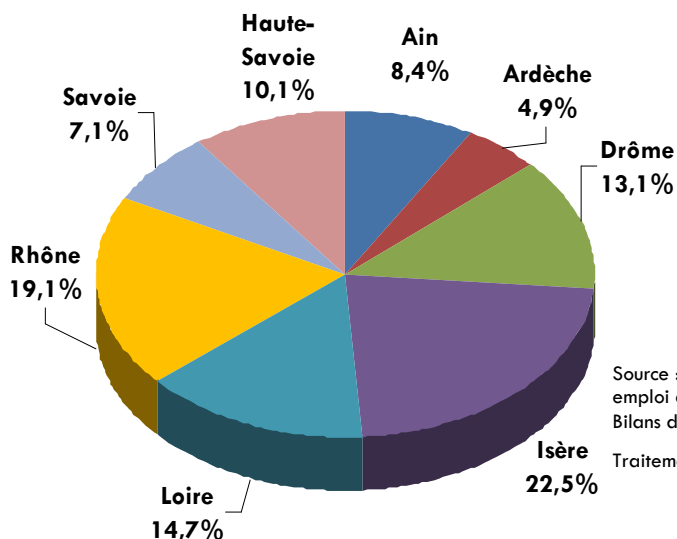
Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2011 et 2012. Champ: Catégories A,B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI - Observatoire.

Le nombre d'inscriptions au chômage enregistrées au cours du 1er semestre 2012 reste stable par rapport au 1er semestre 2011. Parmi les 264 879 entrées au chômage, 73,2% d'entre elles sont récurrentes (+1 point par rapport à l'année précédente), c'est-à-dire qu'elles concernent des personnes qui avaient déjà été inscrites à Pôle Emploi auparavant. Parallèlement, le nombre de première entrée affiche une diminution importante (-19,8%).

Le nombre de sorties du registre du chômage affiche une légère baisse (-3,0% en un an). Les sorties pour absence au contrôle, principal motif (44,1% des cas) augmentent peu sur un an ainsi que les sorties pour changement d'agence. Au contraire les sorties des registres de Pôle emploi pour entrée en stage augmentent très fortement (+46,4%).

## Les personnes prises en charge par le réseau Cap emploi

**Graphique 14 : Répartition par département des personnes prises en charge par le réseau Cap Emploi en 2011**



Source : Rapports d'activité des Cap emploi de la région Rhône-Alpes, Bilans d'activité 2011.

Traitement : CRDI - Observatoire.

En 2011, 9 460 personnes environ ont été prises en charge dans l'un des 8 Cap emploi de la région Rhône-Alpes soit une baisse de 10% par rapport à 2010.

A l'issue de cette prise en charge, 4 992 personnes ont pu être insérées (-7% par rapport à 2010). Par ailleurs en 2011, 6 582 contrats de travail ont été signés dont 28,8% de CDI, 9,6% de CDD de plus de 12 mois, 33,6% de contrats aidés.

## Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

**Tableau 5 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Rhône-Alpes au 30 juin 2012**

	Tous publics		Evol. /12 mois
	Effectif	%	
Homme	190 089	48,6%	8,5%
Femme	200 914	51,4%	8,5%
Moins de 25 ans	51 436	13,2%	7,9%
De 25 à 49 ans	258 833	66,2%	6,5%
50 ans et plus	80 734	20,6%	15,8%
Non qualifié	116 830	29,9%	8,2%
Qualifié	273 769	70,0%	8,9%
Sans diplôme, certif. d'étude	65 511	16,8%	7,4%
CAP, BEP	149 843	38,3%	8,1%
Bac et plus	175 562	44,9%	9,5%
Moins de 6 mois de chômage	157 314	40,2%	6,2%
6 mois à moins de 12 mois	92 787	23,7%	9,0%
1 an à moins de 2 ans	76 030	19,4%	5,6%
2 ans et plus	64 872	16,6%	17,3%
<b>Total</b>	<b>391 003</b>	<b>100%</b>	<b>8,5%</b>

**Précision :** Sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Dans la région, le nombre de chômeurs de très longue durée progresse très fortement (+17,3%), ce qui correspond à 9 570 chômeurs de longue durée supplémentaires. La répartition par sexe des demandeurs d'emplois reflète celle de l'ensemble de la population: les femmes sont légèrement plus nombreuses. De façon encore plus marquée, et en rapport avec l'évolution générale de la population, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans affiche une augmentation de près 16% soit près de 11 000 seniors concernés. Sur l'ensemble de l'année 2011, 9 446 personnes ont été prises en charge par le réseau Cap emploi.

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 30/06/2012. Champs : catégories A, B et C de la demande d'emploi.- Traitement : CRDI - Observatoire.

Dans le cadre d'une convention avec Pôle emploi et afin de faciliter l'insertion des personnes, les prises en charge se font au plus tôt par le Cap emploi; ce qui explique la forte proportion de personnes inscrites à Pôle emploi depuis moins de 6 mois.

Ces personnes présentent des caractéristiques socio-démographiques différentes des autres demandeurs d'emploi.

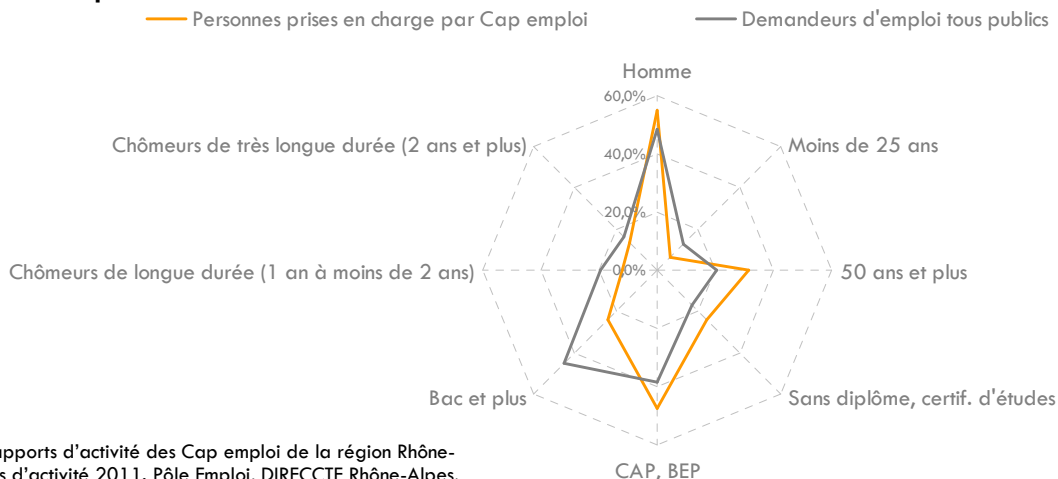
Comme le montre le Graphique 16, les hommes sont surreprésentés par rapport à l'ensemble du public demandeur d'emploi. Le fait que le handicap acquis, situation la plus courante, provienne fréquemment de l'exercice de professions physiques et donc davantage masculines explique ce résultat. La part des personnes âgées de plus de 50 ans et celle des personnes sans diplôme sont plus importantes chez le public pris en charge par Cap emploi également. A l'inverse et en lien également avec le parcours de vie des personnes, les jeunes travailleurs handicapés sont moins nombreux.

**Tableau 6 : Principales caractéristiques des personnes prises en charge par le réseau Cap emploi en 2011**

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Homme	5 196	55,0%	-10,7%
Femme	4 250	45,0%	15,6%
Moins de 25 ans	634	6,7%	-14,9%
De 25 à 49 ans	5 830	61,7%	-13,3%
50 ans et plus	2 992	31,7%	-0,1%
Sans diplôme, certif. d'études	2 262	23,9%	-5,5%
CAP, BEP	4 464	47,3%	-6,7%
Bac et plus	2 262	23,9%	-10,2%
<b>En emploi</b>	<b>314</b>	<b>3,3%</b>	<b>-7,1%</b>
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	4 728	50,1%	-1,0%
6 mois à moins de 12 mois	1 334	14,1%	0,2%
1 an à moins de 2 ans	1 111	11,8%	-11,6%
2 ans et plus	1 284	13,6%	-9,5%
<b>Total</b>	<b>9 446</b>	<b>100,0%</b>	<b>-9,6%</b>

Source : Cap emploi de la région Rhône-Alpes, Bilans d'activité 2011. Traitement : CRDI - Observatoire.

**Graphique 16: Comparaison des caractéristiques entre le public pris en charge par Cap emploi et les demandeurs d'emplois tous publics**



Sources : Rapports d'activité des Cap emploi de la région Rhône-Alpes, Bilans d'activité 2011. Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 30/06/2012. Champs : catégories A, B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI - Observatoire.



Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au Centre Ressources Directh Idée – Observatoire par Brigitte CAYLA, Chargée d'études statistiques et Claire PUTAUD, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Novembre 2012.

#### Définitions :

##### **Demands d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

##### **Demands d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

#### Pour plus d'information...

##### **INSEE Rhône-Alpes Conjoncture**

Note de conjoncture n°19, octobre 2012 - « A l'arrêt ». Synthèse conjoncturelle du premier trimestre 2012. Publication téléchargeable sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

##### **DARES**

Septembre 2012 - n°059, Analyses, Les tensions sur le marché du travail au 2ème Trimestre 2012

##### **DIRECCTE Rhône-Alpes**

Note de vigilance trimestrielle en Rhône-Alpes, deuxième trimestre 2012

##### **Pôle emploi Rhône-Alpes**

Avril 2012, Indicateurs, Enquête Besoins en Main d'Œuvre 2012

##### **Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes**

Les chiffres clés de Rhône-Alpes, édition 2011-2012. Publication téléchargeable sur [www.rhone-alpes.cci.fr](http://www.rhone-alpes.cci.fr)

##### **Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI**

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Tableau de bord 2012, Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle Rhône-Alpes

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site [www.handiplace.org](http://www.handiplace.org) à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.

## bservatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

Tél. : 04 75 78 34 55 (ligne directe)

E-mail : [observatoire@handiplace.org](mailto:observatoire@handiplace.org)

#### **CRDI - Centre Ressources Directh Idée**

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 56 80 90



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.